



Château de Vincennes  
Avenue de Paris  
94306 Vincennes Cedex

01 43 65 92 92  
secretairefnac@bleujonquille.fr  
<https://bleujonquille.fr>

**Personnel n'ayant pas servi**



**Personnel ayant servi**



Béret - Calot - Tarte



- Chemisette blanche ou bleue
- Cravate noir ou FNAC uniquement (pas d'amicale)
- Insigne porte-drapeau à droite ou sur le baudrier

- Chemisette blanche ou bleue
- Cravate noir ou FNAC uniquement (pas d'amicale)
- Insigne porte-drapeau à droite ou sur le baudrier
- Médailles officielles pendantes uniquement à gauche



**- Pas de médailles associatives**

- Pantalon de costume gris ou sombre (**jeans interdit**)



- Chaussures noires
- Gants blancs



Baudrier noir

**Tenue du porte-drapeau printemps été**  
Mauvaise météo costume veste noir ou bleue



#### TENUES :

- Costume avec veste
- Chemisette bleue ciel ou blanche
- Médailles officielles militaires à gauche
- Insigne des portes-drapeaux à droite ou sur le baudrier
- Epaulettes sans grade
- Pas de losange
- Pas de banane
- Pas de médailles associatives
- Pas de fourragère(s)

#### FANIONS :

- Pas de fourragère(s)
- Pas de médaille(s)

- Pas de tenue solférino (hiver et été) ou tenues T21 sauf sur accord écrit du  
DMD 75 : [dmd75.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd75.chef.fct@intradef.gouv.fr)  
et du  
DMD 94: [dmd94.chef.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd94.chef.fct@intradef.gouv.fr)

La tenue du porte-drapeau ou du porte-fanion se doit d'être réglementaire accompagnée d'une autorisation du DMD pour toute cérémonie et événement dans chacune de nos régions et du Gouverneur Militaire de Paris sur l'Île de France. La Fédération reste fière et soutient tous nos porte-fanions qui représentent tous les chasseurs tout le long de l'année !